

Plan d'actions Climat-Air-Energie 2025-2027

(dans le cadre du programme « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » et du contrat COT)

Titre de l'action	Descriptif	Objectifs	Dépense	Période de réalisation
<u>Domaine 1</u> – Planification territoriale				
1.1 - Formaliser une stratégie d'adaptation au changement climatique de la CCCA	<ul style="list-style-type: none"> - Formaliser l'intérêt de la CCCA dans sa volonté de réduire la vulnérabilité du territoire au CC - Affiner la connaissance de la vulnérabilité du territoire - Adopter un programme d'actions d'adaptation en lien avec tous les services 	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'un document stratégique - Mettre en place un pilotage opérationnel 	Coût de diagnostic + programme d'actions	2026-2027
1.2 - Agir en faveur de la réduction de la vulnérabilité du territoire face aux effets du changement climatique : désimperméabilisation et végétalisation des espaces urbains	Continuer, en lien avec l'ensemble des services concernés à mener des actions en faveur : <ul style="list-style-type: none"> - Végétalisation des bâtiments publics - Déminéralisation des espaces publics non bâtis - Valorisation écologique des espaces publics 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de sites désimperméabilisés - Augmenter la surface végétalisée 	Coût des travaux déminéralisation, végétalisation	2026-2027
1.3 - Mettre en place une programmation énergétique sectorielle et sur tout type d'énergie renouvelable : le SDE (Schéma Directeur des Énergies)	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier le potentiel de développement des EnR et de récupération sur le territoire - Etablir un schéma directeur pour la création de réseaux de chaleur - Déterminer les secteurs géographiques prioritaires de développement des EnR 	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter un document stratégique sur le développement des énergies sur le territoire - Planifier le développement des EnR - Organiser le pilotage 	Coût d'étude	2026-2027
1.4 - Poursuivre l'étude en matière du développement sur le territoire de réseau de chaleur biomasse	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser l'étude de faisabilité sur les 3 potentiels réseaux de chaleur - Etablir un schéma directeur pour la création de réseaux de chaleur 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la part d'énergie renouvelable produite pour la chaleur 	Coût d'étude de faisabilité	2025-2026

<p>1.5 - Accompagner la rénovation et la construction durable sur le territoire, notamment via une politique qui pourrait être inscrite dans un PLH / OPAH</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir une stratégie habitat - Prendre en compte les enjeux climat-air-énergie dans cette stratégie (précarité, mobilité...) - Disposer d'une stratégie pour les locaux tertiaires - Construire cette politique de manière transversale et intégrée avec les services et tous les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre annuel de logements rénovés via les dispositifs de subventionnement dont la collectivité est partenaire - Augmenter le nombre de logements construits répondant à des labels performants - Augmenter les aides allouées 	<p>Coût d'accompagnement BE</p>	<p>2024-2026</p>
<p>1.6 - Être ambitieux dans le cadre du PLUi sur les questions de densification (respect du ZAN) et de préservation des espaces naturels</p>	<p>Intégrer dans les volets opposables du PLUi des engagements en faveur du climat et de l'énergie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - OAP thématiques TVB / Climat-air-énergie... - OAP sectorielles avec des objectifs énergétiques ou bioclimatique - Rationalisation des zones à ouvrir à l'urbanisation (éco-conditionnement lié aux réseaux, à la desserte...) - Règlement écrit : compacité, économie d'énergie, végétalisation, gestion des eaux pluviales... 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution la plus faible possible du % de zones naturelles et agricoles - Diminution de la surface annuelle artificialisée - Atteinte des objectifs de modération de la consommation d'espace 	<p>Temps agent</p>	<p>2024-2026</p>

Domaine 2 – Patrimoine de la collectivité

<p>2.1 - Mettre en place un poste dédié au suivi et à l'analyse des questions énergétiques : l'économe de flux</p>	<p>L'économe de flux sera en charge de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une stratégie patrimoniale incluant un programme de rénovation - Développer les actions en vue de renforcer la connaissance du patrimoine et l'efficacité énergétique (chaleur et électricité) - Développer les EnR sur le patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire le patrimoine de la CCCA - Réduire les consommations du patrimoine de la CCCA - Travailler sur les usages 	<p>Coût de création d'un nouveau poste</p>	<p>2025</p>
<p>2.2 - Renforcer la connaissance du patrimoine, mettre en place un suivi des consommations (énergétiques et autres fluides) et de la production d'énergies renouvelables de la CCCA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer un suivi des consommations régulier - Faire un bilan complet (usage notamment) 	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une liste précise de tous les bâtiments, de leur surface, de leurs usages, de leurs consommations (électricité, gaz, fioul, bois, eau...) et de leur production d'EnR 	<p>Temps agent</p>	<p>2025-2026</p>

<p>2.3 - Elaborer une stratégie et déployer un plan d'actions (PPI) à l'échelle des bâtiments de la CCCA afin de diminuer les consommations énergétiques de ces derniers (Schéma Directeur de l'Immobilier)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une stratégie de rationalisation du patrimoine - Définir une stratégie de rénovation et de construction ambitieuse 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir un plan pluriannuel de travaux et être en capacité de le suivre - Diminuer les consommations énergétiques - Réduire le patrimoine de la CCCA 	<p>Temps agent / Coût d'accompagnement BE</p>	<p>2025-2027</p>
<p>2.4 - Augmenter la part de production des énergies renouvelables (EnR)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les sites qui pourraient recevoir des EnR et identifier le potentiel - Installer des équipements de production 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la part d'EnR et de récupération pour la chaleur des bâtiments publics - Augmenter la part d'électricité renouvelable produite par les installations de la CCCA - Augmenter la puissance installée des panneaux solaire photovoltaïques 	<p>Coût d'équipements de production et leur installation</p>	<p>2025-2027</p>
<p>2.5 - Définir des règles d'usage pour l'ensemble des bâtiments publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser pour chaque site les usages ainsi que le taux d'occupation - Définir des règles d'usage par bâtiment 	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser l'usage et les taux d'occupation des bâtiments - Céder les bâtiments qui ne servent plus - Diminuer les consommations énergétiques 	<p>Temps agent</p>	<p>2025-2027</p>
<p>2.6 - Faire signer une charte de bonne utilisation de bâtiment aux associations et aux clubs utilisateurs des équipements publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger une charte de bonne utilisation des bâtiments publics de la CCCA - La faire signer à tous les clubs et associations utilisateurs des bâtiments 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser et responsabiliser les clubs et associations - Réduire les consommations énergétiques 	<p>Temps agent</p>	<p>2025-2027</p>

Domaine 3 – Energie, eau, biodiversité

<p>3.1 - Soutenir le développement des réseaux de chaleur sur le territoire intercommunal en lien avec les préconisations issues du schéma directeur territorial des réseaux de chaleur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un schéma directeur pour la création de réseaux de chaleur - Favoriser le développement des réseaux de chaleur sur le territoire (notamment auprès des communes via fond de concours) 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la part d'énergie renouvelable produite pour la chaleur 	<p>Coût des travaux création d'un réseau chaleur, Enveloppe Fond de concours</p>	<p>2025-2027</p>
---	--	---	--	------------------

<p>3.2 - Œuvrer à renforcer la qualité du réseau de distribution de l'eau potable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Anticiper le renouvellement des installations - Suivre de manière précise les consommations énergétiques et les rendements des réseaux - Mettre en œuvre des mesures concrètes afin d'améliorer l'efficacité énergétique des installations d'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les consommations énergétiques des installations - Améliorer les rendements des réseaux 	<p>Coût des travaux & maintenance</p>	<p>2025-2027</p>
<p>3.3 - Développer des actions afin de renforcer la gestion intégrée des eaux pluviales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter le choix des revêtements de chaussées - Utiliser le règlement d'assainissement pour gérer les eaux pluviales au plus près de leur point de chute - Mettre en place des ouvrages de gestion alternative des eaux pluviales 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre d'ouvrages de gestion alternative des eaux pluviales - Systématiser la rétention ou l'infiltration à la parcelle 	<p>Coût des travaux & maintenance</p>	<p>2024-2027</p>
<p>3.4 - Réaliser de nouveaux projets de désimperméabilisation et de plantations d'arbres, en priorité sur des secteurs fortement minéralisés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Déminéraliser des espaces urbains non bâtis (cours d'école, d'immeubles, voiries) pour une meilleure adaptation au risque inondation aggravé par le dérèglement climatique - Végétaliser les abords de bâtiment et d'espaces publics dans une logique d'îlots de fraîcheur bâtiments (toitures, façades...) en prenant en compte la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la surface désimperméabilisée - Augmenter le nombre d'îlots de fraîcheur - Augmenter annuellement le nombre d'arbres plantés 	<p>Coût des travaux déminéralisation, végétalisation</p>	<p>2025-2027</p>
<p>3.5 - Œuvrer au déploiement de l'éco-pâturage et à la gestion différenciée des espaces verts sur le territoire de la CCCA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les consommations énergétiques, l'utilisation des engrais et de l'eau - Sensibiliser la population à la gestion alternative des espaces verts - Utiliser des espèces rustiques et adaptées au contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la place de la nature en ville - Augmenter la surface dédiée à l'éco-pâturage 	<p>Temps agent</p>	<p>2025-2027</p>
<p>3.6 - Candidater au dispositif TEN (Territoire Engagé pour la Nature) : diagnostic biodiversité, végétalisation, plan d'actions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic fin sur la biodiversité du territoire - Adopter un plan d'actions biodiversité en faveur de la préservation et renforcement de la nature 	<ul style="list-style-type: none"> - Formaliser et valoriser la politique menée par la CCCA en faveur de la biodiversité 	<p>Coût d'accompagnement BE</p>	<p>2026-2027</p>

Domaine 4 – Mobilité

<p>4.1 - Formaliser une politique de mobilité durable au sein de la collectivité (PDA - Plan Déplacements Administration)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir une politique PDA - Informer, sensibiliser, inciter les agents à l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail - Faciliter le co-voiturage 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les déplacements motorisés ou l'autosolisme 	<p style="text-align: center;">Temps agent</p>	<p style="text-align: center;">2025-2026</p>
<p>4.2 - Mettre en œuvre un schéma directeur cyclable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier les déplacements cyclables à l'échelle intercommunale - Connaître et analyser les déplacements cyclables du territoire ainsi que les flux liés à l'activité économique - Mettre en œuvre un plan d'actions - Développer les voies cyclables et les liaisons intercommunales, traiter les discontinuités 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le % de voirie aménagée - Augmenter le nombre de stationnements vélos - Quantifier et augmenter le nombre de vélos sur les voies aménagées 	<p style="text-align: center;">Coût d'étude schéma cyclable, Coût d'équipement et aménagement réseau routier</p>	<p style="text-align: center;">2026-2027</p>
<p>4.3 - Développer et améliorer les infrastructures pour le stationnement vélos (notamment électriques)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'accueil des cyclistes (stationnements, boxes...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de stationnement vélo 	<p style="text-align: center;">Coût d'équipement et aménagement, Fonds de concours pour les sites communaux</p>	<p style="text-align: center;">2025-2027</p>
<p>4.4 - Développer les parkings relais et les espaces de stationnement plus respectueux de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les besoins et développer les parkings relais en conséquence - Rendre perméable systématiquement tous les nouveaux parkings ou espaces de stationnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de parkings relais - Rendre perméable à 100% tous les nouveaux espaces de stationnement 	<p style="text-align: center;">Coût d'aménagements et signalisation</p>	<p style="text-align: center;">2025-2027</p>
<p>4.5 - Densifier et améliorer la qualité du réseau piétonnier / randonnée sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographier finement le réseau piétonnier ou de randonnée sur le territoire - Densifier le réseau piétonnier et traiter en priorité les discontinuités observées 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le réseau actuel de chemins de randonnée et l'entretenir - Réduire au maximum les discontinuités sur le territoire intercommunal 	<p style="text-align: center;">Coût d'entretien, balisage et promotion pour itinéraires inscrits au PDESI</p>	<p style="text-align: center;">2024-2027</p>
<p>4.6 - Renforcer la politique d'information et de sensibilisation des usagers sur la mobilité durable, notamment via création d'une structure / marque « Albâtre Mobilités »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formaliser la création d'une structure / marque « Albâtre Mobilités » - Allouer les moyens pour l'animation (humain, local) - Informer et sensibiliser les usagers à l'utilisation des modes de déplacement doux 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les modes déplacement doux 	<p style="text-align: center;">Coût d'étude stratégie de communication et déclinaison de la marque "Albâtre mobilités", Coût annuel de com & animation</p>	<p style="text-align: center;">2026-2027</p>

Domaine 5 – Organisation interne

<p>5.1 - Engager et faire participer les élus et les agents à la démarche climat-air-énergie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Animation du comité de pilotage, suivi de l'avancée du plan d'actions - Sessions de présentation de la démarche et son avancement, partage des actions menées dans le cadre de la démarche CAE entre services, de manière transversale 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser un portage large et une meilleure appropriation des politiques CAE 	<p>Temps agent</p>	<p>2024-2027</p>
<p>5.2 - Créer les conditions pour une participation active des agents dans la démarche climat-air-énergie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Libérer du temps pour la participation des agents aux réunions, ateliers, groupes de travail thématiques - Identifier les potentiels ambassadeurs/référents par service - Inclure une mission transversale-transition écologique dans les fiches de postes 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre concrète la stratégie CAE du territoire par une participation active et la plus large possible des services - Être en mesure de faire un retour régulier aux agents quant à l'avancée des actions 	<p>Temps agent</p>	<p>2025-2027</p>
<p>5.3 - Renforcer la transversalité et les échanges entre les services, notamment par la mise en place de groupes de travail thématiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les thématiques et sujets transversaux devant faire l'objet d'échanges interservices - Définir les modalités de travail en transversalité (rencontres régulières, services concernés...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les enjeux CAE à tous les niveaux et dans une logique collaborative - Trouver des synergies positives sur certains projets structurants par un travail transverse interservices 	<p>Temps agent</p>	<p>2025-2027</p>
<p>5.4 - Développer le plan de formation à destination des élus et des agents sur les thématiques climat-air-énergie et développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les sujets CAE nécessitant une montée en compétence des élus et des agents - Construire une offre de formation dédiée 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire monter en compétence l'ensemble des agents et élus - Créer les conditions d'un partage des enjeux et des actions à mener 	<p>Temps agent</p>	<p>2025-2027</p>
<p>5.5 - Sensibiliser et mobiliser les agents sur les thématiques climat-air-énergie (écogestes et bonnes pratiques)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer en interne : mettre en place une newsletter - Réaliser des ateliers de sensibilisation (fresque du climat, éco-gestes) - Organiser les éco-défis interservices 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre une compréhension commune et partagée des enjeux locaux en matière de transition - Favoriser une émulation collective autour de la transition écologique 	<p>Coût d'intervenant, supports de com.</p>	<p>2025-2027</p>

<p>5.6 - Se doter d'un budget pour financer les actions climat-air-énergie, étudier la mise en place d'un "budget vert"</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mesurer en amont l'appétence, le besoin de formation et d'accompagnement du service finance (et des élus) sur ce sujet budget vert - Prévoir des formations dédiées pour les agents concernés - Se rapprocher d'autres collectivités plus avancées pour des REX (anticiper et lever les freins) - Initier un travail d'un budget vert sur le volet investissement, en lien avec les élus et les services concernés - Informer et sensibiliser l'ensemble des services dans le cadre de la préparation budgétaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesurer l'impact "environnemental" des choix budgétaires (et inversement) - Avoir une approche en "coût global" 	<p>Coût de formation</p>	<p>2025-2027</p>
<p>5.7 - Mettre en place un référentiel lié aux marchés publics, développer un plan d'actions lié aux achats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un bilan interne de la commande publique pour identifier les leviers d'amélioration pour une commande plus durable - Fixer des règles et des critères à intégrer aux commandes et marchés publics, prenant en compte les impacts "social" et "environnemental" associés 	<ul style="list-style-type: none"> - Se doter d'un outil cadrant la commande publique pour en minimiser l'impact - Renforcer l'exemplarité de la CCCA en matière d'achats 	<p>Temps agent</p>	<p>2025</p>
<p>5.8 - Développer les clauses énergétiques dans les marchés publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer des critères de réduction de l'impact énergétique et CO² de la commande publique, à la fois sur le matériel acheté (besoin réel, provenance, durabilité...) et sur les prestataires sollicités (proximité, pratiques...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Se doter d'un outil cadrant la commande publique pour en minimiser l'impact - Renforcer l'exemplarité de la CCCA en matière d'achats 	<p>Temps agent</p>	<p>2025</p>
<p>5.9 - Faciliter l'accès des producteurs locaux aux marchés publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier / solliciter en amont des nouveaux marchés, des prestataires locaux dans l'objectif de les informer, les inciter à se positionner, d'identifier les éventuels freins à leur participation...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mutualiser les enjeux de sobriété et de développement local - Renforcer le lien de la collectivité avec les acteurs locaux 	<p>Temps agent</p>	<p>2025-2027</p>
<p>5.10 - Mettre en place un plan de sobriété numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définir avec les services concernés les contours du plan de sobriété numérique pour mobiliser les leviers les plus efficaces : achat, partage, durabilité des matériels informatiques, formation, fonctionnement des serveurs, nettoyage des boites mails, optimisation du site internet, modalités de communication... - Sensibiliser l'ensemble des services aux écogestes et bonnes pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> - S'interroger sur ses pratiques au quotidien dans une logique de sobriété - Opérer un changement de pratique avec l'ensemble des services, chacun à son niveau 	<p>Coût de supports de sensibilisation</p>	<p>2025-2027</p>

Domaine 6 – Coopération, communication

<p>6.1 - Créer une identité graphique propre aux questions climat-air-énergie</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un logo, une charte dédiée - Prévoir un encart dans le magazine local avec une mise en forme associée et une récurrence - Partager cette charte avec l'ensemble des services, voire les autres partenaires amenés à communiquer sur les actions dev. durable locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Être plus lisible et visible - Personnaliser et améliorer la communication sur les sujets de la transition écologique - Faire valoir le travail de la CCCA en matière de dev. durable 	<p style="text-align: center;">Temps agent</p>	<p style="text-align: center;">2025</p>
<p>6.2 - Définir un plan de communication sur les questions climat-air-énergie pour toutes les cibles du territoire (habitants, associations, entreprises, scolaires...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Requestionner les besoins, identifier les cibles prioritaires, les modalités et les supports de communication, les partenariats ou relais éventuels - Définir les actions prioritaires et le budget associé - Mesurer l'impact des actions de communication dans une logique d'amélioration continue 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre la communication plus efficace - Mieux mesurer les implications en temps et en argent des actions de communication 	<p style="text-align: center;">Temps agent</p>	<p style="text-align: center;">2025</p>
<p>6.3 - Sensibiliser et mobiliser les citoyens sur les thématiques climat-air-énergie (animations, événements thématiques, semaine du développement durable)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mesurer l'impact des actions menées et faire un rapide bilan - En déduire les actions qui fonctionnent, les renforcer, en tester de nouvelles au besoin - Utiliser les évènements à succès pour sensibiliser - communiquer sur les sujets de la transition écologique - Solliciter les relais locaux - Etablir une forme de récurrence ou d'habitude de travail avec la société civile 	<ul style="list-style-type: none"> - Se rapprocher des citoyens du territoire pour partager les enjeux, les actions DD - Rester à l'écoute du vécu et des idées des habitants pour mieux répondre à leurs besoins dans le cadre des actions dev. durable 	<p style="text-align: center;">Coût d'animations</p>	<p style="text-align: center;">2025-2027</p>
<p>6.4 - Améliorer l'éco-exemplarité des événements portés par la CCCA et ceux des partenaires, mettre en œuvre une charte « Évènementiel durable »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer un cahier des charge dev. durable d'organisation des évènements pour limiter leurs impacts, sensibiliser les participants... - Ecrire et partager ce cahier des charges avec les services de la collectivité et des partenaires impliqués dans l'animation du territoire (communes, associations...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Se doter d'un outil cadrant pour l'organisation d'évènement plus vertueux permettant de sensibiliser les participants et de montrer l'exemple 	<p style="text-align: center;">Temps agent</p>	<p style="text-align: center;">2025-2026</p>

<p>6.5 - Sur les questions de rénovation et de construction durable, renforcer les échanges avec les acteurs du bâtiment et de l'immobilier sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cibler les acteurs locaux concernés (ou affiner la liste par rapport aux partenaires déjà identifiés) - Au-delà des acteurs classiques (aménageurs, bailleurs, artisans, maitres d'œuvre, entreprises du bâtiment...), associer également les acteurs institutionnels sur ces sujets (CAUE, Fibois Normandie, porteurs de label, ARPE Normandie...) - Croiser cette action avec le plan d'actions ECI sur le sujet de la réutilisation des matériaux par exemple 	<ul style="list-style-type: none"> - Porter à l'attention des acteurs du bâtiments les attentes du territoire en matière de rénovation, réhabilitation... 	<p>Temps agent</p>	<p>2025-2027</p>
<p>6.6 - Renforcer l'offre d'outils pour accompagner les habitants dans la rénovation énergétique de leur logement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sur la base des bilans annuels des missions France services, des besoins identifiés avec les acteurs locaux (cf. action 6.5), des diagnostics réalisés dans la carte des démarches type PLUi, OPAH... mieux identifier les besoins locaux, notamment des ménages ou copropriétés en situation de précarité énergétique - Poursuivre et initier des actions ciblées - Trouver des financements venant accompagner les politiques locales (avec le département par ex.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux accompagner les habitants dans leurs projets - Intervenir en amont de leur réflexion pour y intégrer des logiques ou enjeux de durabilité 	<p>Financement convention</p>	<p>2025-2027</p>
<p>6.7 - Soutenir et valoriser les démarches exemplaires des entreprises (éco-défis, aide à l'immobilière d'entreprises)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le bilan des actions déjà initiées (éco-défis, aide à l'immobilière d'entreprises...) - En fonction, les renforcer et en développer de nouvelles : communication, aides ou prix accordés à des entreprises pour récompenser leur exemplarité (en matière de RSE, de prise en compte de l'environnement...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la dynamique actuelle et en mesurer les effets - Mettre au défi les entreprises sur les sujets de transition écologique, les valoriser, les faire collaborer 	<p>Accompagnement Eco-défis (convention CMA) Coût aide à l'immo</p>	<p>2025-2027</p>
<p>6.8 - Soutenir une agriculture et une alimentation plus durable de proximité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du PAT (leviers à affiner avec le plan d'action du PAT) 	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'accès à une meilleure alimentation pour le plus grand nombre, au bénéfice du développement local 	<p>Coût de mise en œuvre des actions PAT</p>	<p>2025-2027</p>
<p>6.9 - Développer des partenariats (locaux ou internationaux) sur des sujets ou pratiques de développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Chercher à nouer des partenariats extérieurs dans une volonté de partage des bonnes pratiques - Chercher à intégrer des réseaux nationaux ou régionaux de partage d'expériences sur des sujets à identifier 	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le territoire à l'extérieur de ses frontières et profiter de l'expérience des autres 	<p>Coût des éventuelles conventions</p>	<p>2026-2027</p>